

Salaires minima des cadres du bâtiment, à compter du 1^{er} février 2019

COEFFICIENTS	France métropolitaine hors Nord – Pas de Calais (*) Salaire base 169 h/mois (**)
60	1919 €
65	2079 €
70	2238 €
75	2364 €
80	2516 €
85	2667 €
90	2816 €
95	2971 €
100	3097 €
103	3188 €
108	3308 €
120	3656 €
130	3949 €
162	4903 €

(*) Les salaires minima sont majorés de 2,78% dans le Nord-Pas de Calais

(**) Ces salaires minima sont majorés de 10% pour les cadres en forfait jours



ensemble pour bâtir votre avenir